



### Recyclage Habilitation H0/B0 non électricien

#### Références réglementaires :

- ✓ Code du travail : décret du 14 novembre 1988
- ✓ Publications U.T.E C 18-510 et 18- 530
- ✓ Décret 2010-1118

#### Public :

Personnel réalisant exclusivement des travaux d'ordre non électrique et/ou des manœuvres permises. (ex. maçon, peintre, agents de nettoyage, terrassiers...)

#### Pré requis :

Personnel titulaire de l'habilitation H0/B0 depuis moins de 3 ans.

#### Objectifs :

- ✓ Actualisation des connaissances en matière de sécurité électrique conformément à la prescription UTE C 18-530.

#### Méthodes et moyens pédagogiques :

Retour d'expérience, exposés sur support audiovisuel, étude de cas concrets, démonstrations d'EPI, mises en situation

Remise d'un support pédagogique

#### Organisation :

Dans une salle mise à disposition par l'entreprise (intra) ou dans une salle réservée par nos soins (inter).

#### Validation :

Un avis d'habilitation sera remis à l'employeur pour la délivrance du titre, en regard du contrôle de connaissances.

**Durée :** 1 J (7 H)

**Nombre de participants maximum :** 12

**Lieu :** en inter ou intra-entreprise.



#### Programme de formation :

- ✓ Retour d'expérience, revue des difficultés d'application rencontrées

#### Partie théorique :

##### Mise à jour des connaissances :

- ✓ Notions sur l'électricité (tension, intensité, résistance),
- ✓ Les risques du courant électrique et leurs effets sur le corps humain,
- ✓ Domaines de tension,
- ✓ Habilitation du personnel,
- ✓ Zones d'environnement,
- ✓ Matériel et outillage de sécurité: indice de protection et classification,
- ✓ Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique,
- ✓ Prévention des accidents électriques, réforme de l'habilitation électrique

#### Partie pratique :

- Application des principes de sécurité,
- Prise en charge de l'arrêt cardiaque, mise en œuvre d'un défibrillateur

Q.C.M de contrôle des connaissances.